

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 16 Janvier 2017 à 18 heures 30

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, René RAUZY, Jean-Pierre DOUMENS, Maurice CHAUVEAU, Mmes Danièle PAPY, Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA
Excusés : Mme Corinne COURATIER, MM. Daniel LARDEAU, Bernard GAYA.

ORDRE du JOUR

Délibération concernant une acquisition de biens sans maîtres par la commune.

La commune de Verdun désire se rendre propriétaire des terrains sans maîtres, d'une contenance totale de 8 ha 81 ares. Une délibération est nécessaire afin que le Maire puisse prendre un arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces parcelles forestières.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération en faveur de l'accord d'un Certificat d'Urbanisme pour les parcelles B 1688 et 2215

Une demande de CU a été déposée par un couple de VERDUN concernant ces deux parcelles. Suite à une visite des services de la DDT sur ces terrains il nous été demandé d'émettre un avis favorable; Ce que nous fait et dans le but de maintenir ces personnes sur le village une délibération a été adoptée à l'unanimité.

Délibération concernant la modification des statuts de la Communauté des commune de la Haute Ariège (CCHA)

La CCHA a étendu ses compétences en matière d'Actions Sociales avec la création d'un CIAS de la Haute-Ariège, la gestion des EPAHD « le Santoulis » à Luzenac, le « Sauzeil » à Vicdessos.
Ont également été ajoutés les services à la personne: transport à la demande, portage de repas, services pour le maintien à domicile.
Une délibération du Conseil Municipal a été adoptée à l'unanimité pour cette modification de statuts.

Délibération concernant la modification des statuts du Syndicat Départemental de l'Ariège (SDE 09)

Suite à l'adhésion de 17 Communautés de Communes au syndicat d'énergie le nombre d'établissements adhérents a été augmenté.
La délibération modifiant les statuts du SDE09 a été adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le remplacement du transformateur situé au croisement du Chemin d'Endoumens et de la route des Côtes est prévu pour cet automne. Le nouveau bâtiment sera implanté dans le jardin de M. le Maire qui a cédé 10 m² gratuitement au SDE09. Il sera également procédé dans un 2ème temps à l'enfouissement des réseaux aériens à proximité sur une partie de la RD 120.

Le 20 juillet se déroulera une étape du tour de France en courant. Elle empruntera la route des Corniches pour se diriger vers Senconac.